



# 2<sup>E</sup> ASSISES NATIONALES

du 14 au 16 janvier 2019 ... Conservatoire du 13<sup>e</sup> à Paris

## FICHE ATELIER n°5\*

# MUSIQUE ET HANDICAP

### INTERVENANT

Monsieur Lebouteiller

*Clarinetiste de formation, il a fait carrière comme professeur et parallèlement dans un orchestre parisien, puis dirige une école de musique en Normandie. Il se passionne pour les questions liées aux pédagogies adaptées pour les personnes en situation de handicap. Après avoir rencontré le directeur du Conservatoire de Caen et les responsables à la culture de la communauté d'agglomérations Caen la Mer pour créer un centre de ressources handicap musique danse théâtre, il a obtenu carte blanche pour monter son projet.*

### PARTICIPANTS

Hélène BERTIN

*Intervenante milieu scolaire, École artistique de Barcelonnette (04)*

Lisa BRACHET

*Professeur à l'école de musique Tempo Tomblaine (54)*

Nathalie DASSI

*Directrice à l'école de musique Vandœuvre-lès-Nancy (54)*

Yvain D'INCA

*Directeur de l'école des Arts Wissembourg (67)*

Audrie EB

*Enseignante au Collège Alfred Manessier, Flixecourt (80)*

Dominique JOUGLA

*Directeur de l'école de musique Ambares et Lagrave (33)*

Daniel LE MARC

*Directeur de l'école de musique Thonon-les-Bains (74)*

Jasmine Collet

*Professeur de musique à l'École Henri Barbusse Malakoff (92)*

Véronique MICHEL-PEYRONNET

*Orchestre à l'École*

\*Les fiches ATELIER sont la retranscription littérale des échanges qui ont eu lieu lors des ateliers des Assises.

## EN QUOI CONSISTE SON PROJET ?

Il s'agit d'un projet inclusif qui prend en compte les principes fondamentaux suivants :

- Accueil des publics en situation de handicap: en individuel ou en collectif comment traiter le hors norme dans la norme.
- Chacun a le droit aux apprentissages (c'est un droit fondamental loi de février 2005).
- Les dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) les IME (institut médico éducatif) au même titre que les autres classes ont le droit à pouvoir participer au dispositif orchestre à l'école mais compte tenu des particularités de ces jeunes, comment faire ?

Il s'agit donc d'un projet « sur mesure ». Quand on n'est pas dans l'objectif normé, cela fonctionne.

En général nous pouvons constater une grande disparité de niveau dans les classes d'ULIS et d'IME.

Certaines classes : reçoivent des jeunes à faibles besoins éducatifs particuliers permettant ainsi un dispositif pédagogique quasi ordinaire.

Pour d'autres, et en particulier les classes recevant des jeunes à forts besoins éducatifs le projet doit être repensé et respectueux des capacités des élèves.

Parfois au sein d'une même classe les niveaux peuvent être très hétérogènes.

## EXPÉRIENCE DE CAEN

Pour les projets artistiques type « Orchestre à l'École » l'utilisation des instruments traditionnels semble parfois problématique (problème de souffle, de coordination, etc.) ce qui peut induire une situation d'échec pour certains élèves. L'utilisation de la lutherie numérique issue des nouvelles technologies qui permet la simplification du geste instrumental est souvent très pertinente et cela n'empêche en rien d'y adjoindre d'autres instruments plus conventionnels (quid des classes recevant en immersion des élèves en situation de handicap ?).

Il ne faut donc pas penser qu'un modèle puisse être universel. Pour chaque classe les modalités pédagogiques mises en œuvre doivent répondre à des modalités particulières. L'objectif global étant de développer l'estime de soi, les apprentissages cognitifs, les habilités sociales et digitales.

Le conservatoire de Caen reçoit chaque année 220 élèves en situation de handicap répartis de la manière suivante :

- Cours individuels soit dans une classe aménagée soit en cours traditionnels mais avec un projet simplifié.
- Cours collectifs ouverts à l'ensemble des institutions et à l'Éducation nationale pour les classes ULIS.

L'ensemble du dispositif est pensé en termes de cycles permettant une inscription sur plusieurs années permettant ainsi un réel suivi pédagogique. Deux cycles de quatre ans avec une année supplémentaire pour chacun des cycles soit dix ans au total.

Pour les projets type orchestre à l'école nous sommes sur une durée d'une année scolaire.

Je suis dans une dynamique très inclusive ce qui est de droit commun doit pouvoir être partagé par tous.

Les nouvelles directives ministérielles préconisent de plus en plus le maintien des jeunes en situation de handicap dans les classes ordinaires avec accompagnement d'AVS. Cela change donc la philosophie du projet : mettre à disposition du groupe classe un unique instrumentarium traditionnel (vents cordes percussions) avec des enfants aux atouts si différents est souvent bien difficile personnellement, je n'ai pas réussi.

Ma solution consiste à utiliser, en plus des instruments traditionnels, un orgue sensoriel développé par Monsieur Fourcade facteur d'orgue et passionné de lutherie informatique.

La particularité de cet atelier est qu'il utilise des instruments spécialement conçus pour permettre à ces enfants à partir de 6 ans et adultes une expression libre ou encadrée de leur sensibilité musicale. L'orgue sensoriel, est relié à un amplificateur et une banque de sons proposant une variété étendue de timbres de tous les instruments classiques ainsi que des sons virtuels. Par le moyen d'un système simple de commande l'enfant produit les sons, par effleurement d'un rouleau, par changement de hauteur d'une bague enfilée à son doigt, par soufflement dans une pipette en plastique, par mouvement de ses bras entre deux tiges métalliques, par déplacement ou tapotement de la main sur un curseur sensible au toucher.

# PISTES DE RÉFLEXION DE LA PART DES PARTICIPANTS

« J'ai travaillé un an dans une classe ULIS, très intéressant, j'étais beaucoup dans la recherche pour savoir comment faire. Dans une école où il n'y a pas de moyen. »

Concevoir un projet de mixité en partant d'une œuvre pour ensemble de musiciens déjà existante et arranger des parties particulières pour les élèves en situation de handicap est toujours possible. L'idée d'un « PUZZLE » avec des morceaux faciles et d'autres durs à assembler.

« Des enfants de la classe ULIS (autistes) intégrés dans l'orchestre. Les différences de motricité sont très dures à gérer. Question : j'avais fait un codage pour eux, mais comment faire pour gérer la différence, gérer peu d'enfants dans un groupe ou tout le monde ne connaît pas cette situation ? »

## Pour l'autisme

Grâce aux dépistages précoces les enfants porteurs d'autisme sont diagnostiqués plus rapidement. Les autorités de santé veulent un accompagnement en milieu ordinaire et renforcer la prise en charge de type comportementaliste. Il n'est pas toujours facile de gérer l'individuel dans le collectif. C'est en principe le travail de l'AVS que d'aider l'enfant à gérer des situations anxiogènes.

A propos de la vidéo CHUT : c'est un exemple d'une classe constituée de jeunes en situation de handicap ayant des capacités suffisantes pour utiliser des instruments traditionnels. Ce projet est donc remarquable mais ne peut être considéré comme possible avec toutes les classes.

Le but est de porter ces enfants vers le plus d'autonomie possible.

La formation des artistes enseignants est fondamentale mais il est à noter que malgré la loi de 2005 qui donne obligation de recevoir tous les publics cette question n'est pas assez prise en compte.

## Comment transférer l'idée de OAE avec des enfants très handicapés ?

Effectifs plus réduits, c'est en principe le cas pour les ULIS. Recevoir trop d'enfants aux besoins spécifiques est difficile à gérer il est donc de notre responsabilité de fixer nos limites. Les contraintes liées à l'utilisation d'instruments traditionnels est parfois réducteur.

Les nouvelles technologies nous apportent des solutions possibles.

L'orgue sensoriel est un exemple parmi d'autres : Il permet de simplifier le geste instrumental. Plusieurs interfaces possibles : un curseur, un rouleau, informatiquement on règle la gamme et le timbre. On peut avoir un orchestre avec cela. On peut aussi travailler le disjoint : installer des

rubans résistifs sur une guitare afin de pouvoir improviser ou jouer une mélodie. Si un enfant est en fauteuil : il existe un système Bluetooth, avec une bague que l'on bouge. C'est un outil universel, rien n'est figé et c'est très participatif. Un Orgue sensoriel coûte entre 5000 et 6000 euros. Des pistes de mécénat existent pour le financement. Mon but est de mêler l'acoustique et le numérique.

Certains pensent que c'est stigmatisant : pour éviter cela nous pouvons utiliser une guitare dotée d'un ruban résistif fixé sur le manche à la place des cordes et relier à l'orgue sensoriel. De même nous pouvons connecter un clavier type EZ 220 de Yamaha, ce qui permet d'improviser avec un système de rétroéclairage sous les touches indiquant ainsi les notes à utiliser.

## Intervention du Directeur d'une école de musique associative à côté de Bordeaux

Il accueille des autistes, trisomiques, aveugles et malvoyants. Il fonctionne avec un professeur référent qui reçoit d'abord les parents. 2 professeurs formés à la problématique « handicap ». Un référent au conservatoire départemental des Landes. 1 professeur référent « outils numériques ».

Des trisomiques jouent du tuba.

Des tutorats : des enfants accompagnent des malvoyants. La démarche arrive des élèves pour passer des évaluations. Pour les financements : réussi à obtenir des instruments adaptés financés par le département mais ça dépend des départements.

Coordinateur : reçoit et amène

Mixité : très important !!

Très important de faire un travail sur la base de mixité des publics.

Une autre façon de travailler sur le collectif mais rejoint très bien la philosophie d'orchestre à l'école.

Par peur d'un projet non adapté les personnes en situation de handicap ne viennent pas naturellement au conservatoire.

Comment les informer ?

Rencontrer les établissements spécialisés et leur proposer des séances.

## La formation

Le niveau des enseignants en France est exceptionnel en revanche il n'est pas toujours facile de s'autoriser à enseigner autrement et surtout combattre les peurs légitimes liées à l'encadrement des personnes en situation de handicap surtout quand elles sont porteuses de troubles du comportement.

Le Conseil Départemental du Calvados via son schéma départemental pour l'enseignement artistique nous propose de financer des journées spécifiques ouvertes à l'ensemble des enseignants du territoire. Ainsi nous avons pu rencontrer des professionnels de la santé spécialistes des troubles autistiques et des troubles dys mais également organiser des conférences avec des neuroscientifiques pour analyser les bienfaits de la pratique artistique sur le développement cognitif. De même il nous a été donné la possibilité

d'organiser des journées autour des nouvelles technologies au service de l'enseignement artistique.

Ces formations nous donnent aussi l'opportunité de nous rencontrer et d'échanger sur nos pratiques pédagogiques respectives de réinterroger nos schémas éducatifs pas toujours adaptés au public en situation de handicap. Partager nos expériences rencontrer des professionnels de la santé c'est aussi apporter sens et valeur à une autre façon de faire et donner des clés pour une évaluation pertinente.

## SYNTHESE

Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place pour développer l'inclusion d'enfants porteurs de handicap dans les orchestres à l'école, et pour que leur inclusion se fasse le plus sereinement possible ?

Il connaît les troubles de l'enfant et sait comment s'en occuper

Permet de transmettre son savoir aux professeurs et de les conseiller sur l'accompagnement de l'enfant.

### Un projet centré sur l'inclusion : exemple de l'orgue sensoriel

Éviter la stigmatisation

Adaptation des instruments aux capacités de l'enfant (accordage spécifique)

### Des idées de bonnes pratiques pour favoriser l'inclusion d'enfants porteurs de handicap dans les Orchestres à l'École

Former les professeurs :

- via des conférences organisées sur les thématiques de la compréhension des troubles chez les enfants.

- via des organismes comme le MESH : Musique En Situation de Handicap.

Arranger les instruments pour qu'ils soient plus faciles à jouer (ex : Accorder la guitare différemment)

Tutorat entre enfants (cf. séance plénière)

### La nécessité d'un coordinateur

Un coordinateur qui suit les familles depuis la candidature jusqu'à la fin de l'orchestre.